

Service agriculture durable  
et soutien aux territoires

Affaire suivie par :  
Magali RENOULLEAU magali.renoulleau@charente-maritime.gouv.fr  
05 16 49 62 03



**Le Préfet de Charente-Maritime,**  
Président de la Commission Départementale de  
Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et  
Forestiers (CDPENAF)  
à  
**Madame le Maire,**  
Commune de Cercoux  
12 rue de la Mairie  
17270 CERCOUX

La Rochelle, le 31 août 2023

**Objet :** convocation à CDPENAF du 14 septembre 2023

Madame le Maire,

J'ai bien reçu le 13 juillet 2023 votre courrier relatif à la révision allégée du PLU de la commune de Cercoux.  
La CDPENAF est saisie conformément à l'article L112-1-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

**Le projet est inscrit à l'ordre du jour de la CDPENAF du jeudi 14 septembre 2023 à partir de 14h15, sur un créneau horaire de 45 minutes.**

Je vous informe que les services de l'État présenteront votre projet. Je vous propose d'assister à cette présentation et de participer aux échanges avec les membres de la commission, accompagné éventuellement de votre bureau d'études :

→ **soit en présentiel**, en salle RDC, Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
89, avenue des Cordeliers, 17 017 La Rochelle

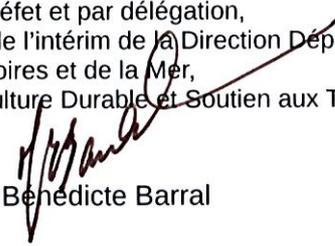
→ **soit en Visioconférence** selon les modalités décrites ci-dessous :

**Tapez dans votre navigateur :** <https://www.webex.com/fr/index.html>  
Cliquer sur « Rejoindre une réunion »  
**Numéro de la réunion :** 2744 127 9735  
**Mot de passe de la réunion :** 20230914

**Merci par avance de me tenir informée de votre participation en me communiquant l'identité et la qualité des personnes qui représenteront la commune par mail à [ddtm-cdpenaf@charente-maritime.gouv.fr](mailto:ddtm-cdpenaf@charente-maritime.gouv.fr) .**

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet,  
Pour le Préfet et par délégation,  
Pour Le Directeur adjoint chargé de l'intérim de la Direction Départementale des  
Territoires et de la Mer,  
La Cheffe du Service Agriculture Durable et Soutien aux Territoires,

  
Marie Bénédicte Barral